

BTSA aménagements paysagers

BTSA AP

Certifiante

Contrat appr.

Réf. : 25180635F — Mise à jour : 19 mars 2026

Organisme responsable : **CFA - Lycée technologique agricole du Méné**

Contenu

Objectifs

Obtenir le diplôme permettant de devenir chef de chantier, assistant d'architecte paysagiste ou responsable de service espaces verts d'une collectivité territoriale

Participer ou conduire les travaux d'aménagements paysagers et leur entretien.

Avoir des connaissances et des compétences techniques élevées dans le domaine des aménagements extérieurs, en particulier dans le champ du

végétal et dans la précision des plans de réalisation.

Être autonome pour exercer sa mission en fonction de la taille de l'entreprise ou du service employeur et à la complexité de l'aménagement.

Encadrer une ou plusieurs équipes et veiller au respect des consignes de sécurité et à l'utilisation des équipements de protection individuels (EPI) par

les personnels qu'il encadre.

Représenter l'entreprise dans les missions qui lui sont confiées.

Programme

Projets d'aménagements paysagers

Techniques d'études paysagères

Approche historique et culturelle du paysage

Acteurs, politiques et modes de gestion du paysage

Organisation économique, sociale et juridique

Techniques d'expression et de communication

Langue vivante (anglais)

EPS

Traitement des données

Technologies de l'information et du multimedia

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée

Niveau Bac général, pro ou techno, BP

Niveau de sortie

Niveau BTS - Bac +2

Liste des certifications

BTSA aménagements paysagers

Code RNCP : 38349

Métiers associés

A1203 — Aménagement et entretien des espaces verts

F1104 — Dessin BTP et paysage

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2091407	Présentiel	Merdrignac	31/08/2026	28/08/2028

Source : GREF Bretagne #25180635F